



Éditorial

Halte au prof *bashing* !

Traitements

P.F.M.P. sous COVID-19

Contractuels : état des lieux

Hommage à Samuel Paty

Au bonheur des éditeurs



PENSÉE MAGIQUE

Notre époque est étrange. Il n'y a jamais eu autant de diplômés, autant de chercheurs, de soutenances de thèses, de dépôts de brevet, de publications scientifiques qu'en ce début de troisième millénaire. Les prouesses technologiques se succèdent à un rythme effréné, du smartphone à la voiture autonome en passant par les drones, les satellites et autres rencontres spatiales avec des astéroïdes ! La Science, avec une majuscule, fièrement portée par l'esprit de raison et la méthode expérimentale, triomphe comme jamais. En apparence.

En apparence seulement, car en même temps que les conséquences techniques de ces succès de la pensée rationnelle déferlent sur la planète entière, **l'esprit de la Renaissance et des Lumières s'étiole à grande vitesse**. Médias et réseaux sociaux dégoulinent d'idéologie et méprisent la rigueur ; le débat public, ou ce qui en tient lieu, n'a plus qu'un lointain rapport avec la *disputatio* médiévale et se réduit trop souvent à l'anathème ou l'invective ; l'obscurantisme se répand un peu partout, jetant un voile sur le monde, qui n'est plus vu qu'au travers d'un prisme particulier (écologie, féminisme, sexualité, race, religion, etc.) ; nos dirigeants et nos intellectuels refusent bien souvent, eux aussi, de voir une réalité qui leur déplaît pour n'en saisir qu'une version expurgée, conforme à leurs aprioris ; quant aux économistes et autres banquiers de haut vol, ils ont jeté aux orties les règles laborieusement établies depuis des siècles, et s'aventurent – avec nous – dans une voie « non conventionnelle » dont nul ne sait où elle mène ni comment en sortir...

La situation intellectuelle fait penser, hélas, aux heures sombres du glacié soviétique : **la réalité n'est rien, seul compte de suivre les directives du Parti**. À ceci près, toutefois, que le Parti n'est pas unique – pas encore, tout du moins. Ce sont plutôt de multiples tribus qui nous environnent, chacune ayant son totem, ses rituels, ses incantations : des fétichismes variés, mais aux mots d'ordre aussi impératifs que ceux du bolchévisme d'antan.

Bref, la rigueur intellectuelle que les professeurs que nous sommes tentent péniblement d'inculquer à nos élèves n'est plus guère désormais qu'une idole à terre – parmi d'autres, souvent plus vaillantes. L'environnement dans lequel baignent nos chères têtes blondes ne nous aide pas dans notre mission, et **le coronavirus a marqué un recul net de nos positions, Zoom ne faisant pas le poids face à YouTube et consorts**.

Ajoutons à cela un Bac 2020 complètement bradé, un Bac 2021 qui ne promet guère d'être plus gaillard, et une réforme du lycée qui a tout compliqué, à commencer par les emplois du temps, sans améliorer ni le niveau ni la motivation des élèves. Là aussi, la pensée magique a fait des ravages.

Le bac pour tous, très bien, mais pour quoi faire ? Aller échouer l'année suivante dans une fac bondée ? Des programmes remusclés, sans doute, mais pour des élèves issus du même collège que leurs prédécesseurs ? Des épreuves de spécialités comptant pour *Parcoursup*, peut-être, mais avec une année de Terminale réduite à six mois ?

Tout ceci relève totalement de la mystique pédagogique : c'est bien croire, ou feindre de croire, qu'il suffit d'attribuer un diplôme, d'écrire un programme scolaire ou de voter une réforme de structure pour changer la réalité. Or celle-ci est largement contrainte par un élément qui est pourtant, selon tous les textes depuis 1989, « au centre du système » : l'élève. Hélas, dans cette réforme, c'est bien lui qu'on semble avoir oublié !

Or cet élève entre au collège avec ses acquis d'école primaire, puis il entre au lycée avec ses acquis du collège. Si les programmes, si ambitieux soient-ils, ne lui sont pas accessibles faute de bases suffisamment solides, c'est l'échec assuré. On pourra jongler avec les horaires et les disciplines, gratter des heures ici ou là pour déployer remédiation et soutien, cela de changera qu'à la marge une situation d'extrême fragilité.

.../...

Directeur de publication
Franck MOULS

6, rue de Beaune
45340 BORDEAUX EN GÂTINAIS

Imprimeur

Veoprint
4, rue de Courcelles
75008 PARIS



.../... Alors, avant d'annoncer un « renforcement de l'enseignement moral et civique », en réaction à l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, peut-être serait-il bon d'abord de se poser la question de son efficacité ? D'autant que ces heures, qui sont le plus souvent structurées et porteuses d'un vrai savoir, nos collègues faisant le maximum, permettent sans doute une meilleure connaissance de nos institutions et des « valeurs de la République », mais parviennent-elles à susciter l'adhésion des élèves ? Le civisme, la morale, et la rigueur intellectuelle s'inculquent-elles par le débat ? Ou s'acquièrent-elles plutôt, peu à peu, par l'exemple des aînés, la **confrontation aux grands esprits** des temps passés, et le **travail régulier** de concepts délicats au travers **d'exercices chaque année un peu plus exigeants** ?

Plus que jamais, il est urgent de consacrer la majeure partie du temps scolaire aux disciplines fondamentales, avec une rigueur explicite, à commencer par le français en primaire (il paraît que c'est en cours), et des cours aux objectifs clairs et impératifs en collège et lycée (on en est loin, hélas). Ainsi seulement pourrions-nous espérer lutter contre le chamanisme intellectuel et structurer les esprits de nos élèves, de sorte que la France demeure un pays de sciences, de progrès, et donc de confort, et ne poursuive pas sa descente apparemment inexorable dans le classement des puissances mondiales.

Loïc VATIN, Président académique

HALTE AU PROF BASHING !

En juin dernier, les médias se sont déchaînés dans un prof *bashing* délirant et ont fait la chasse à ces enseignants qui auraient disparus des écrans radars, sommant le ministre d'intervenir pour expliquer que des sanctions tomberaient.

Même en supposant qu'une toute petite minorité n'ait pas joué le jeu, l'attitude de certains journalistes, en mettant cela sur le devant de la scène, a contribué à porter un discrédit injustifié sur l'ensemble de la profession.

Un questionnaire réalisé par une association de parents d'élèves⁽¹⁾ de l'enseignement public nous montre la satisfaction des parents vis-à-vis des enseignants.

Ainsi, dans le secondaire, après 15 jours de confinement, soit au plus fort de la crise, près des ¾ des parents jugeaient que la continuité pédagogique était correctement, voire très bien maintenue. Inversement, près des ¾ estiment que la qualité de la connexion à l'ENT n'était pas totalement satisfaisante.

Dans des conditions difficiles, **les enseignants du secondaire ont donc fait bien plus que leur travail**. Avec leurs moyens personnels, seuls, ils ont pallié aux insuffisances des ENT.

Nous pouvons attribuer une mention spéciale aux professeurs des écoles. Alors que 57 % des interrogés affirment que leur école ne disposait pas d'ENT, 90 % des parents affirment que l'enseignant a pu trouver un autre support. Pour 86 % d'entre eux, la continuité pédagogique a été correctement voire très bien maintenue dans le primaire (médaille d'or pour la région Occitanie avec 100 %).

Et c'est là l'avis des parents, dont chacun d'entre nous connaît l'exigence !

Le prof *bashing* soigneusement orchestré par les médias ne représente pas la réalité des faits. Qui aurait donc intérêt à ouvrir un contre feu ? Ne viserait-on pas à masquer l'incompétence d'autres acteurs ? À chacun de voir à qui profite le crime.

Ludovic GELLÉ, Membre du Bureau

⁽¹⁾ questionnaire réalisé par la PEEP du 27 mars au 22 avril auprès d'un total de 11 321 parents.



L'équipe académique du

SNALC-CRÉTEIL

vous souhaite un joyeux Noël

et une bonne année 2021 !



LE SNALC-CRÉTEIL

<http://www.snalc.fr/creteil>

Président

Loïc VATIN

07 82 95 41 42

snalc.creteil@gmail.com

Trésorière

Damienne VATIN

4, rue de Trévise
75009 PARIS

Gestion académique

Loïc VATIN

Voir ci-dessus

Olivier DURAND

09 63 65 71 95

snalcdurand@orange.fr

Émilie LOUIS BOUZID

01 74 50 26 25

louisbouzid.snalc@gmail.com

Alain ERDÉLY

06 73 74 86 19

alain.erdely@ac-creteil.fr

Franck MOULS

06 42 23 12 63

snalc.mouls@orange.fr

Référent S1

Ludovic GELLÉ

ludovic.gelle@ac-creteil.fr

Contractuels

Safia MEDINI

06 13 91 62 64

medini.safia@gmail.com

TRAITEMENTS

Dates prévisionnelles
de versement de nos traitements.

MOIS DE LA PAYE	DATE DE VIREMENT
DÉCEMBRE	Mardi 22
JANVIER	Mercredi 27
FÉVRIER	Mercredi 24
MARS	Lundi 29
AVRIL	Mercredi 28
MAI	Jeudi 27
JUIN	Lundi 28
JUILLET	Mardi 27
AOÛT	Jeudi 26
SEPTEMBRE	Lundi 27

P.F.M.P. EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

Dans le cadre de la crise économique et sanitaire que nous traversons, le Ministère a réorganisé les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) de nos élèves. Ces nouvelles dispositions, prétendant apportées des solutions pragmatiques aux difficultés actuelles, ne sont en réalité que de **basses manœuvres visant à déstructurer le lycée professionnel**, s'inscrivant dans un projet de réformes plus global.

Si le constat économique et social est bien réel, il n'en reste pas moins un état de fait inacceptable. Les propositions faites exigent une adaptation toujours croissante et sans contrepartie des élèves et des professeurs or le premier devoir du gouvernement est de combattre cette situation, non de s'en accommoder. La question de l'organisation des PFMP, doit s'inscrire dans une politique de relance économique du gouvernement.

Le SNALC conçoit bien évidemment que des efforts doivent être faits, mais il existe des pratiques simples qui ne remettraient pas en cause toute une organisation.

Parmi les observations faites dans nos établissements, nous constatons qu'il n'existe pas de fichiers recensant tous les différents organismes d'accueil. Le référencement systématique des lieux de PFMP et leur conservation, au niveau académique ou même régionale, permettrait à tous les élèves et à ceux qui leur succèdent de profiter années après années de ces organismes accueillant nos élèves.

La difficulté de trouver un stage ou une formation pourrait sans doute être bien souvent résolue par une simple transmission d'informations qui mettraient en lien nos établissements et ces entreprises.

Les propositions centrées uniquement sur une flexibilité

de l'emploi du temps interrogent les intentions réelles de leurs auteurs, et risquent dans les faits de poser plus de problèmes qu'elles ne sont censées en résoudre. **La « souplesse » évoquée est en réalité une désorganisation totale des enseignements au sein de l'établissement.**



Les enseignements au sein de l'établissement suivent une progressivité qu'il est impossible de respecter si les élèves partent successivement, seuls ou en petit groupe, sur de nombreuses semaines.

Le risque est également la dévalorisation des enseignements théoriques, généraux ou professionnels, pour ne privilégier que les périodes en milieu professionnel. Il est fondamental de rappeler que les établissements d'enseignements et les organismes d'accueil sont deux éléments indissociables. Ils concourent tous deux à la réussite de nos élèves.

La question d'une telle transformation, qui désorganiserait tout un système, affaiblirait les enseignants et précariserait les élèves les plus fragiles, n'est pas compréhensible si on ne l'intègre pas dans un mouvement d'ensemble.

L'école à la carte promue par ces propositions « d'aménagement » n'est en réalité qu'une volonté discrète mais bien à l'œuvre de détruire le lycée professionnel, pour le restructurer sur le modèle des centres de formation et d'apprentissage.

Le SNALC refuse toute privatisation rampante de la voie professionnelle et du système scolaire en général.

Il est temps que les professeurs de LP rejoignent le SNALC, syndicat qui défend le métier de professeur de lycée professionnel en faisant abstraction de toute idéologie politique.

Aissam KROUNA, Responsable PLP

CONTRACTUELS : ÉTAT DES LIEUX

Le SNALC est régulièrement reçu en audience par la DPE 2, service qui s'occupe des nombreux contractuels de notre académie. Lors de ces réunions, sont abordés les nombreuses difficultés individuelles que vous rencontrez, mais aussi des points d'ordre plus général, dont voici un petit panorama.

1) Non remplacement des professeurs absents

Le non-remplacement des professeurs absents est un problème récurrent dans notre académie. Nous sommes parvenus à obtenir le remplacement de plusieurs professeurs lors de notre audience de début novembre, et continuerons d'insister régulièrement sur ce point.

2) Absence de salaire de septembre et octobre

L'absence de versement de leur salaire en début d'année est un problème récurrent. Nous avons réussi à débloquer, sur place, une aide d'urgence ou un acompte sur salaire afin que les collègues puissent percevoir une rémunération.

3) Affectations et compléments de service

Les affectations se poursuivent en fonction des besoins dans les établissements et de l'ancienneté de service dans l'académie.

La situation se débloque peu à peu en lettres modernes,

lettres-histoire, mathématiques et un petit peu moins en sciences physiques. En revanche, il n'y a pas du tout de poste disponible en EPS, technologie, espagnol, ni en anglais du fait de l'arrivée massive de TZR.

4) CERFA et attestations employeurs

Grâce au SNALC, de nombreux CERFA et attestations employeurs ont été établis par la DPE2 lors des précédentes audiences rectorales. Les collègues concernés doivent se signaler sans délai.

5) CDI et promotions indiciaires

La CCP de « cédésation » et de promotion indiciaire se réunit habituellement en mars. Cette année, le calendrier sera forcément décalé à cause de la situation sanitaire exceptionnelle liée à la covid-19 et au confinement.

6) CONCRET

L'application CONCRET qui permettait aux contractuels d'avoir l'attestation employeur en ligne est fermée depuis 18 mois. Le Rectorat nous a affirmé que le problème serait résolu d'ici décembre.

Le SNALC continue comme toujours à vous accompagner, à vous informer, à défendre vos droits au quotidien, et à porter vos revendications auprès du Rectorat comme du Ministère de l'Éducation Nationale.

Safia MEDINI, Responsable Contractuels



Hommage à M. Samuel PATY

Voici un extrait du discours magistral prononcé le 21 octobre 2020 par notre collègue, Christophe Banet, professeur d'histoire-géographie et d'éducation morale et civique, que nous remercions.

« Samuel Paty était un professeur mais c'était aussi un fonctionnaire de la République. Fonctionnaire, Samuel Paty incarnait aussi l'autorité de l'État.

Le fonctionnaire de l'Éducation nationale apporte non seulement à ses élèves des outils intellectuels avec des gestes professionnels précis et adaptés à l'âge de chacun, mais il a pour ambition d'en faire des citoyens libres, respectueux, éclairés, capables de débattre avec des mots ; à l'opposé de toute soumission ou de toute violence physique.

Il se pose inlassablement cette question dans l'exercice de son métier : comment faire vivre ensemble, au sein d'une même société, toute notre jeunesse ?

La République française ne veut ni contraindre, ni exclure, ni construire murs et séparations, elle a choisi la laïcité. C'est bien dans ce cadre, matrice des libertés fondamentales, celles de croire, de ne pas croire, ou de changer de croyance, que le fonctionnaire agit.

Nous professeurs de l'École républicaine nous tenons à promouvoir un esprit de résistance face à l'obscurantisme et à la terreur. Nous sommes à ce titre les héritiers de Voltaire mais aussi d'autres qui nous ont précédés.

Nous tenons à affirmer avec la plus grande fermeté notre attachement sans failles à un enseignement qui ouvre les élèves à l'esprit critique et à la liberté du jugement individuel. C'est une condition indispensable à la réalisation d'un régime démocratique et d'une société apaisée.

Nous continuerons notre mission, nous continuerons notre mission, nous continuerons à enseigner dans cette voie avec le soutien de l'institution mais aussi, et c'est indispensable, le soutien des parents, le soutien de l'ensemble de la communauté éducative.

Cela nécessite, de la part de l'État, d'assurer de manière pérenne les conditions d'exercice de notre métier, de garantir une liberté pédagogique pleine et entière.

Comme en 2015, face à cette tragédie, face à cette horreur, qui nous affecte profondément, professeurs, administration, parents d'élèves nous devons être côte à côte, unis dans une même préoccupation – celle de nos élèves, de nos enfants –, pour garder le cap et défendre les valeurs de notre pays. »

AU BONHEUR DES ÉDITEURS

Les périodes de crise, bien que faisant le malheur du plus grand nombre, contribuent tout de même au bonheur de quelques-uns. Bonheur des revendeurs de matériel informatique, des fabricants de gel hydroalcoolique, des fabricants de masques (s'il y en avait encore eu en France !)... et bonheur de certains éditeurs et webmasters. Livrés à eux-mêmes, face à l'inconséquence des outils institutionnels, **les enseignants du primaire, comme du secondaire se sont tournés lors du premier confinement vers les outils qu'ils ont pu trouver en libre accès en ligne.**

Certaines plateformes destinées à des échanges pour des jeux en lignes ont ainsi été utilisées pour réaliser des classes virtuelles. Il faut dire à la décharge des collègues que ces plateformes fonctionnaient correctement avec tous les navigateurs, ce qui n'était pas le cas de certains outils de l'institution. Combien de données personnelles ont-elles ainsi été collectées ?

Dans un élan de (fausse ?) générosité, certains éditeurs (papier et web) ont ouvert gratuitement leurs sites payants aux enseignants et aux élèves pour quelques semaines gratuites. D'autres ont mis à disposition des versions bridées en guise d'appâts pour de futurs clients. **Des dizaines de milliers d'adresses courriel de collègues (voir d'élèves ?) ont ainsi pu être récoltées pour autant de publicités futures.**

En réalisant des exercices en ligne, des centaines de milliers d'élèves de l'enseignement public auront permis à des sociétés privées de réaliser des tests grandeur nature : voir les thèmes les plus appréciés des collègues, observer la réaction des élèves aux exercices proposés, bref utiliser nos enfants pour améliorer un produit qu'on tentera de nous vendre à la prochaine occasion.

Techniquement, il serait même possible de constituer une base de données sur le niveau des élèves lorsqu'ils réalisent des exercices en ligne, en fonction de leur lieu d'habitation, voire de leur école si le maître en a renseigné le nom.

Un optimisme délirant nous fera penser que pour les sites hébergés en France, la RGPD nous offrira une protection. Quant aux autres, on n'ose même pas y penser. Lorsque des sites français confient certaines de leurs données à Google pour des traitements statistiques, on peut pourtant être amenés à se poser des questions quant à la confidentialité.

Le **SNALC** est un syndicat indépendant, autonome, représentatif et à votre écoute. Les cotisations de nos adhérents sont notre seule ressource financière (hormis 1 % de ressources publicitaires).

Pour adhérer ou réadhérer, 3 possibilités :

- Paiement sécurisé par CB.
- Paiement par prélèvements mensualisés.
- Par chèque accompagné de votre bulletin d'adhésion.

<https://www.snalc.fr>

Les professeurs se sont démenés pour empêcher la faillite de l'institution, mais, à leur corps défendant, avec le soutien d'officines privées qui y ont trouvé leur compte. Travaille mon fils ! Plus tu feras d'exercices et plus tu contribueras à enrichir la base de données du gentil éditeur qui te prête son site gracieusement.

En conclusion, ne nous trompons pas de cible. Les acteurs privés ont joué leur rôle et plutôt bien. Nous aurions seulement apprécié une institution toute aussi efficace.

Ludovic GELLÉ, Membre du Bureau

